



LE PROJET DE VIE INDIVIDUALISE *DE LA PERSONNE RESIDENTE EN EHPAD*

supports & explications



supports & explications projet de vie individualisé EHPAD
de Aurélien Furlan, psychologue est mis à disposition selon les termes de la
licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 Unported.
Les autorisations au-delà du champ de cette licence peuvent être obtenues à aurelien.furlan@gmail.com.

Sommaire

I. Présentation générale	01
II. Cadre du projet de vie individualisé de la personne	02
III. Les 3 objectifs du projet de vie individualisé de la personne.....	03
IV. Explications des supports du projet de vie individualisé de la personne	04
▪ <i>A/ Support 1: le projet de vie individualisé de la personne (p05)</i>	
▪ <i>B/ Support 2: la fiche récapitulative du projet de vie individualisé de la personne (p06)</i>	
▪ <i>C/ Support 3: la fiche de suivi du projet de vie individualisé de la personne (p01)</i>	
▪ <i>D/ Support 4: le tableau récapitulatif des projets de vie individualisés (p01)</i>	

I. Présentation générale

Le projet de vie individualisé est un maillon qui a toute son importance dans l'accompagnement des personnes âgées institutionnalisées en EHPAD. Au niveau de la personne résidente, le projet de vie individualisé permet de personnaliser l'accompagnement au quotidien. Ce projet donne l'opportunité d'envisager et d'apprécier cet accompagnement non plus uniquement en terme de besoin, mais aussi en terme de choix et de démarche capacitaire de la personne. Lorsque les soignants sont sollicités dans la mise en œuvre du projet de vie individualisé, ce dernier peut aussi potentiellement avoir une influence sur leurs pratiques au quotidien. Il permet au personnel d'une part d'apprécier la personne résidente dans la pluralité des dimensions qui la constitue, et d'autre part d'être valorisé autrement dans son travail quotidien. Enfin pour l'établissement, le projet de vie individualisé est un outil qui contribue à l'évolution et à la cohérence de son activité d'institution médico-sociale. Une activité où le projet de vie individualisé permet à l'institution de concrétiser sa démarche qualité sous le versant du respect de la continuité de la personne qui se situe à ce temps spécifique de son existence qu'est le vieillissement.

De nombreux supports du projet de vie individualisé existent déjà. Quelques ouvrages permettent aussi d'aiguiller son élaboration. Ci-dessous, vous trouverez un support susceptible de vous aider à réaliser le projet de vie individualisé de la personne résidente dans votre établissement. Cependant, ceci n'est qu'un support technique qui ne peut pas faire l'économie, en complément, d'une réflexion de la dynamique d'application de ce projet de vie individualisé. Autrement dit, lorsqu'il est envisagé l'élaboration d'un support technique du projet de vie individualisé, il est nécessaire de réfléchir à comment faire vivre ce dernier au quotidien au sein de l'établissement. Ceci afin que le projet de vie individualisé ne reste pas feuille morte quelque part dans le dossier de la personne résidente.

Dans les pages qui suivent, le support du projet de vie individualisé a été élaboré en se souciant de cette dynamique d'application quotidienne. Cependant, chaque institution est différente. Si une bonne partie de l'activité d'un EHPAD est standardisée, il n'en demeure pas moins des spécificités dans l'organisation du travail et le quotidien des personnes résidentes. C'est pour cela que ci-dessous, vous ne trouverez aucune indication sur la dynamique d'application du projet de vie individualisé. Car il apparaît plus juste de laisser chaque établissement s'approprier ces supports du projet de vie individualisé, de la manière la plus cohérente et la plus adaptée à l'organisation de l'activité quotidienne de l'établissement.

II. Cadre du projet de vie individualisé de la personne

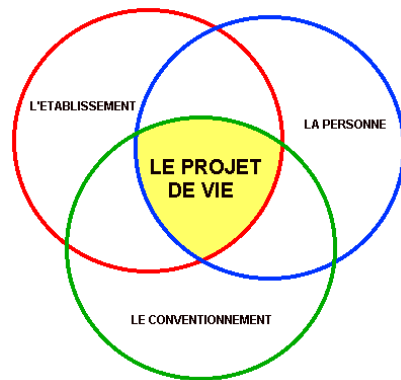


Figure A

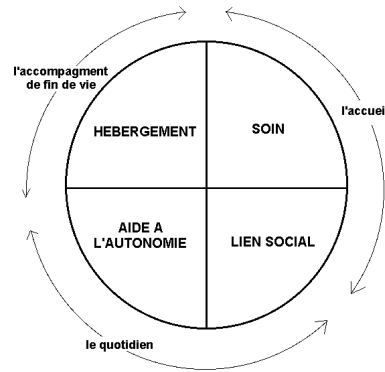


Figure B

Le projet de vie individualisé est le fruit de la rencontre et de la collaboration de trois maillons de l'accompagnement de la personne en EHPAD. (voir figure A)

A/ La dimension législative

Il y a tout d'abord le cadre législatif. C'est-à-dire la loi d'action médico-sociale (2 Janvier 2002) , les plans gouvernementaux (bienveillance ; alzheimer) et la convention tripartite qui contractualise l'engagement de l'établissement. Ce cadre législatif constitue la feuille de route de l'activité de l'établissement et à fortiori inscrit le projet de vie individualisé dans un contexte de fonctionnement et de démarche de qualité.

B/ La dimension capacitaire de l'établissement

Ensuite, il y a les capacités de l'établissement. C'est-à-dire tout ce que ce dernier peut proposer et mettre en œuvre pour assurer l'accompagnement des personnes résidentes. Un accompagnement qui se découpe artificiellement d'une part en trois temps et d'autre part en quatre domaines capacitaires de l'établissement. (voir figure B)

Les trois temps de l'accompagnement de la personne résidente sont : l'accueil, le quotidien et la fin de vie. Le projet de vie individualisé concerne plus particulièrement le quotidien de la personne au sein de l'établissement.

Les quatre grands domaines capacitaires d'un EHPAD sont : l'hébergement (espaces privatifs et collectifs ; restauration ; ménage ; buanderie) , le soin (suivi médical) ; l'aide à l'autonomie (équipement de mobilité ; aide à la toilette ...); le maintien du lien social (citoyenneté , animation , sorties...). Les potentialités et les spécificités de chaque établissement dans ces différents domaines constituent la base de ce qui pourra être proposé à la personne résidente pour assurer son bien-être. Ces ressources de l'établissement sont en quelque sorte la palette que celui-ci pourra potentiellement mettre en œuvre au quotidien dans l'accompagnement personnalisé de la personne institutionnalisée.

C/ La dimension capacitaire de la personne résidente

Enfin, il y a la personne résidente pour laquelle l'accompagnement d'une part comprend des besoins qui justifient sa présence en institution (perte d'autonomie, pathologie...), et d'autre part nécessite le respect de ce que la personne est et a été au cours de son existence. Cependant, accompagner ne signifie pas assister. Il faut un juste milieu entre ce que la personne ne peut plus entreprendre et ce qu'elle peut encore faire.

Cette démarche n'est possible qu'en considérant la dimension capacitaire de la personne et qu'en respectant ses choix et ses préférences dans la mesure des possibilités de l'institution. C'est un juste équilibre qu'il faut mesurer et construire pour permettre à la personne résidente d'être actrice de son quotidien au sein de l'institution, et non pas unilatéralement objet de soin et d'assistance. Le projet de vie individualisé permet de mesurer, d'établir et de projeter dans le temps ce juste équilibre de l'accompagnement de la personne.

Globalement, le projet de vie individualisé se trouve au croisement de ces trois pôles de l'accompagnement en EHPAD. Un projet de vie individualisé qui doit s'inscrire dans la législation relative au respect des personnes âgées et de l'accompagnement en EHPAD. Un projet de vie individualisé qui s'entreprend dans la mesure des ressources matérielles et humaines de l'établissement. Un projet de vie qui s'élabore en étant à l'écoute des besoins et préférences de la personne résidente. En un certain sens, le projet de vie individualisé est aussi un accord tripartite.

III. Les 3 objectifs du projet de vie individualisé de la personne

La finalité première du projet de vie individualisé est la personne résidente. Cependant, il n'en demeure pas moins qu'indirectement ce projet a aussi une incidence d'une part sur le personnel qui accompagne journalièrement les résidents, et d'autre part sur l'institution qui est engagée dans une démarche de qualité. Ainsi, l'objectif du projet de vie individualisé est triple :

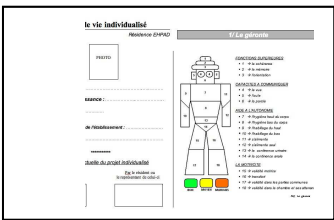
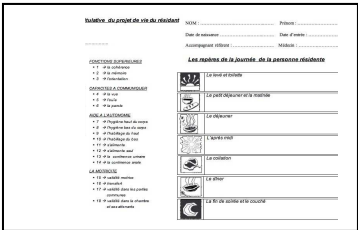
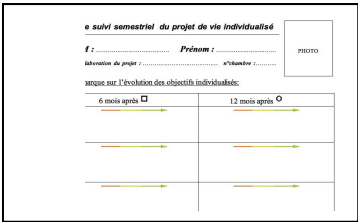
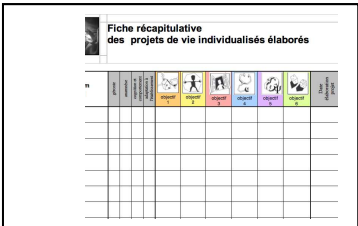
Objectif 1 : Assurer une continuité de vie et de bien-être à la personne résidente malgré le cadre de vie différent. Ceci en considérant ses besoins qui justifient son institutionnalisation, en respectant ses habitudes et ses préférences quotidiennes, et en lui proposant les différents dispositifs mis en place par l'établissement (salle de kiné, animation...).

Objectif 2 : Impliquer autrement et valoriser le personnel soignant dans l'accompagnement des personnes résidentes. Ceci en sondant leurs observations et impressions auprès des résidents, en les sollicitant et les inscrivant dans l'élaboration et le suivi des objectifs personnalisés.

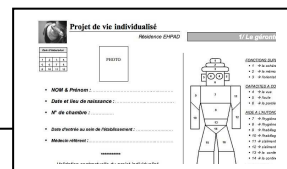
Objectif 3 : Exercer, évaluer et faire progresser une démarche de qualité interdisciplinaire au service de chaque personne résidente. Ceci en mettant en place dans le cadre du projet de vie : une collaboration des différents services de l'établissement ; un suivi et une évaluation de cette collaboration en fonction des objectifs personnalisés préalablement définis.

IV. Explications des supports du projet individualisé de la personne

Les supports techniques du projet de vie individualisé de la personne sont au nombre de quatre. Ces supports malgré leur nombre sont simples d'application et ciblés dans l'information qu'ils apportent. Leur nombre se justifie par le souci de rendre vivant et dynamique le projet de vie individualisé dans l'accompagnement quotidien de la personne.

emplacement	Support technique	Fonction
<p style="text-align: center;">Le dossier médical</p> <p>Après la fiche d'admission de la personne</p>	<p style="text-align: center;">A/ Le projet de vie individualisé</p> 	<p>C'est le support central du projet de vie individualisé. Il est voué à regrouper l'ensemble des informations et des décisions relatives au projet de vie individualisé de la personne. Il est à la disposition de tous mais plus particulièrement accessible aux cadres de soins et médecins traitant et autres intervenants amenés à consulter le dossier de la personne résidente.</p>
<p style="text-align: center;">Le classeur de suivi de soins journaliers</p> <p>Les équipes de soin disposent d'un classeur (global ou par étage) où sont répertoriés les soins journaliers pour chaque résident (un intercalaire). Cette fiche peut être disposée au début de chaque intercalaire pour chaque résident</p>	<p style="text-align: center;">B/ Synthèse du projet de vie individualisé pour les équipes de soin</p> 	<p>Ce support s'adresse aux équipes de soin dans le quotidien de l'accompagnement des personnes résidentes. Il permet de mettre à disposition des soignants, l'essentiel des informations et des objectifs du projet de vie individualisé de la personne résidente.</p>
<p style="text-align: center;">Le classeur de suivi des projets de vie individualisé</p> <p>Un classeur disponible dans le local ou l'armoire de l'équipe de soin, ou dans un autre endroit qui puisse convenir à l'établissement</p>	<p style="text-align: center;">C/ Fiche individuelle de suivi et d'évaluation du projet de vie individualisé</p>  <p style="text-align: center;">D/ Tableau récapitulatif des projets réalisés ou en cours de réalisation</p> 	<p>Ce support permet d'apprécier et de garder une trace écrite de la progression des objectifs du projet de vie individualisé de chaque résident</p> <p>Ce support qui se situe au début du classeur « suivi des projets de vie individualisé », permet d'apprécier l'avancée de la rédaction et de la mise en œuvre des projets de vie individualisés.</p>

A/ Support 1: le projet de vie individualisé de la personne



Ce premier support fait cinq pages et comprend six catégories d'informations relatives à la personne résidente. Ces six catégories sont :

▪ **Informations générales**

Dans cette partie, se trouvent des informations générales qui permettent de localiser la personne résidente au sein de l'établissement. Dans cette section du projet de vie individualisé se trouve aussi la date d'élaboration du projet et la contractualisation de celui-ci entre l'établissement et la personne résidente (ou son représentant légal).

▪ **Informations sur le degré d'autonomie de la personne : le gérant**

Dans cette partie, figurent des informations relatives au degré d'autonomie de la personne à différents niveaux. Dans un souci de clarté et d'ergonomie, ces informations sont retranscrites sur le bonhomme GERONTE (de Attali ; Leroux) selon une nomenclature à trois couleurs.

▪ **Informations sur l'histoire de vie : l'anamnèse**

Dans cette partie, sont recueillis des éléments sur le contexte de l'institutionnalisation de la personne (son caractère intentionnel...) ainsi que des éléments de l'histoire de la personne. Des éléments qui doivent avoir un caractère général afin de respecter l'intimité de la personne.

▪ **Informations sur le comportement et les ressources cognitives : antécédents et évaluations**

Dans cette section du projet de vie individualisé sont répertoriés les éléments qui permettent d'apprécier les ressources cognitives et la présence et fréquence de troubles du comportement chez la personne. Ceci à l'aide de la retranscription des antécédents et pathologie de la personne, des résultats des évaluations neuropsychologiques réalisées et une grille qui reprend en grande partie les items de l'évaluation NPI (de Cummings et al.).

▪ **Informations sur le quotidien en institution : adaptation à la vie de l'établissement**

Dans cette partie, se trouvent des éléments qui informent sur : la sociabilité de la personne au sein de l'établissement et ses liens avec l'extérieur (famille, amis) ; les temps du quotidien de la vie de l'établissement (toilette, repas ...) ; les préférences et loisirs de la personne.

▪ **Informations sur les actions à mener : descriptif, constatation et propositions d'objectifs**

Dans cette section, vous trouverez sur deux pages un tableau qui se subdivise en six colonnes. Chaque colonne reprend un domaine d'action de l'établissement. Chaque colonne fait le constat et le choix de modalités d'action pour la personne dans le domaine concerné. Ceci en cochant sur une échelle d'appréciation de trois, ou à l'aide du cadre de remarques complémentaires. Ci-dessous il y a deux version de ce tableau, l'un complet et prêt à l'utilisation, l'autre vierge et pouvant s'adapter aux modalités de chaque établissement en matière de constat et de proposition.

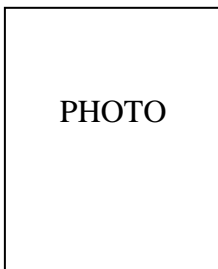


Projet de vie individualisé

Résidence EHPAD

1/ Le géronte

Date d'élaboration			
1	2	3	4
5	6	7	8
9	10	11	12

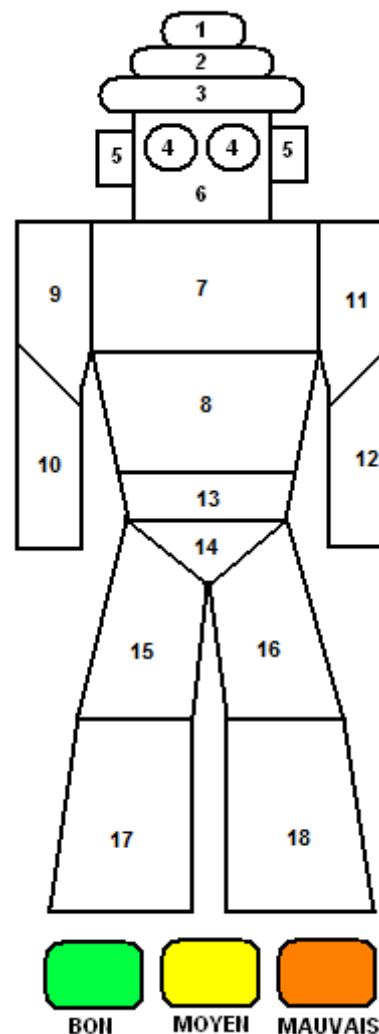


- **NOM & Prénom :**
- **Date et lieu de naissance :**
- **N° de chambre :**
- **Date d'entrée au sein de l'établissement :**
- **Médecin référent :**

Validation contractuelle du projet individualisé

Par
l'établissement

Par le résident ou
le représentant de celui-ci



FONCTIONS SUPERIEURES

- 1 → la cohérence
- 2 → la mémoire
- 3 → l'orientation

CAPACITES A COMMUNIQUER

- 4 → la vue
- 5 → l'ouïe
- 6 → la parole

AIDE A L'AUTONOMIE

- 7 → l'hygiène haut du corps
- 8 → l'hygiène bas du corps
- 9 → l'habillement du haut
- 10 → l'habillement du bas
- 11 → s'alimente
- 12 → s'alimente seul
- 13 → la continence urinaire
- 14 → la continence anale

LA MOTRICITE

- 15 → validité motrice
- 16 → transfert
- 17 → validité dans les parties communes
- 18 → validité dans la chambre et ses attenants

2/ Anamnèse

- **Contexte de l'entrée au sein de l'établissement :**

.....
.....
.....

- **Éléments d'enfance :**

.....
.....
.....
.....
.....

- **Éléments de la vie conjugale et familiale :**

.....
.....
.....
.....

- **Éléments de la vie professionnelle et sociale :**

.....
.....
.....

- **Événements de la vie évoqués par la personne :**

.....
.....
.....

3/ comportements et ressources cognitives

- **GIR** : et / ou **PATHOS** :

- **Antécédents médicaux et pathologies :**

.....
.....
.....

- **Score MMSE** : (date de passation :

- **Autres évaluations des ressources cognitives :**

.....
.....
.....

- **Évaluation comportementale :**

	Absent	Parfois	Fréquent
Idées délirantes			
Hallucination			
Agitation / agressivité			
Dépression / dysphorie			
Anxiété			
Exaltation de l'humeur / euphorie			
Aphasie / indifférence			
Désinhibition			
Irritabilité / instabilité de l'humeur			
Comportement moteur aberrant			
Trouble sommeil			
Troubles cognitifs			
Troubles de l'appétit			
Désorientation			

Réf : Grille du NPI

- **Remarques complémentaires :**

.....
.....
.....

4/ Informations relatives à l'adaptation de la personne au sein de l'établissement

• **Protection juridique :**

Tutelle
 Curatelle
 Sauvegarde
 aucune

• **Relations au sein de l'établissement :**

- | | |
|--|-------------------------------------|
| <input type="radio"/> Sociabilité par rapport au personnel | <input type="radio"/> Agressivité |
| <input type="radio"/> Sociabilité par rapport aux autres résidents | <input type="radio"/> Isolement |
| <input type="radio"/> Indifférence | <input type="radio"/> Autre : |
| <input type="radio"/> Rejet | |

• **Précision sur la sociabilité par rapport au personnel :**

.....

.....

• **Précision sur la sociabilité par rapport aux autres résidents :**

.....

.....

• **Comportement lors de la toilette et autres soins du corps :**

.....

.....

• **Comportement lors des repas:**

.....

.....

• **Comportement au cours de la journée :**

.....

.....

• **Occupations et loisirs :**

.....

.....

• **Pratique religieuse :**

.....

.....

• **Précautions, contre-indications et préférences alimentaires :**

.....

.....

• **Relations en dehors de l'établissement :**

Visite	Famille				Amis et Connaissances			
	OUI		NON		OUI		NON	
Fréquence	Très fréquent	souvent	parfois	jamais	Très fréquent	souvent	parfois	jamais
Localisation	Proche	ville	Dép/région	pays	Proche	ville	Dép/région	pays
Précisions								

• **Remarques complémentaires et autres éléments :**

.....

.....

.....

.....

5/ Descriptif, constatation et propositions des 6 objectifs



Objectif 1 :

Cadre de vie du résident

Proposer un cadre de vie adapté à la personne en prenant en compte son histoire, ses habitudes et son degré d'handicap. Il s'agit de réfléchir sur la décoration, la personnalisation, le confort matériel et le respect de l'intimité de la personne, dans le cadre de son quotidien au sein de l'établissement, tout en se conciliant avec les nécessités qui justifient l'institutionnalisation de la personne.

OUI	PARTIEL	NON

CONSTATATIONS SITUATION

La personne résidente apprécie le cadre de sa chambre			
Présence de photos et objets personnelles			
La chambre est décorée			

PROPOSITIONS OBJECTIFS

Maintenir l'état de personnalisation actuel de la chambre			
Solliciter le résident et sa famille pour personnaliser la chambre			
Accroître la décoration avec les productions du résident aux animations			

REMARQUES ET PROPOSITIONS COMPLEMENTAIRES

--	--



Objectif 2 :

Autonomie et sécurité du résident

Préserver et favoriser l'autonomie de la personne dans les différentes tâches de sa vie quotidienne selon son degré d'handicap. Il s'agit d'apprécier dans quelle mesure la personne peut être autonome dans la gestion de son hygiène (habillage, déplacement aux toilettes, douche et autres soins du corps), de sa chambre, ses déplacements dans l'établissement. **Assurer la sécurité, l'intégrité physique de la personne** en mettant en place différents dispositifs (procédure ou matériel) voués à sécuriser la personne et son entourage.

OUI	PARTIEL	NON

CONSTATATIONS SITUATION

Equipement à la mobilité			
Risque de chute			
Protection et équipement de sécurité			
Protection pour l'élimination			
Aide à la toilette			
Aide à l'habillage			
Aide à l'alimentation / à l'hydratation			
gestion et ménage de l'espace privatif			
Effectue des tâches d'aide à la vie en collectivité			

PROPOSITIONS OBJECTIFS

Maintenir le degré d'autonomie et proposer une aide ponctuelle			
Solliciter progressivement le résident sur un ou des versants de son autonomie (préciser dans les remarques)			
Proposer de participer à des tâches d'aide à la vie en collectivité			

REMARQUES ET PROPOSITIONS COMPLEMENTAIRES

--	--



Objectif 3 :

préserver et favoriser les rapports avec l'extérieur

Préserver dans la mesure du possible les rapports qu'entretient la personne avec l'extérieur (famille, amié...). **Promouvoir ces rapports** en entretenant la communication avec la famille au sujet de la prise en charge de la personne par les équipes de l'établissement, en favorisant le cadre des visites et le mode de communication entre le résident et les personnes extérieures (téléphone, courrier ...).

OUI	PARTIEL	NON

CONSTATATIONS SITUATION

La famille du résident se situe proche de l'établissement			
Le résident reçoit des visites de sa famille			
Le résident reçoit de visites d'amis et connaissances			
Contact avec l'extérieur par le biais du téléphone			
Contact avec l'extérieur par le biais du courrier			
Le résident effectue des sorties seul			
Le résident effectue des sorties accompagnées			
Le résident participe à la vie sociale de l'établissement (préciser dans les remarques)			

PROPOSITIONS OBJECTIFS

Favoriser les modalités de liens du résident avec sa famille et ses connaissances (cadre des visites, lien à distance : téléphone ; e.mail...)			
Proposer au résident de participer à la vie sociale de l'établissement (conseil de la vie sociale...)			
Proposer au résident des sorties en groupe ou accompagné à l'extérieur de l'établissement			

REMARQUES ET PROPOSITIONS COMPLEMENTAIRES

--	--



Objectif 4 :

assurer le suivi médical du résident

Assurer le suivi médical de la personne au sein de l'établissement avec les soins infirmiers, les vigilances et précautions à prendre par les équipes de soin dans le quotidien de la personne. **Coordonner ce suivi médical** avec les consultations et prescriptions des spécialistes et médecin de famille qui interviennent dans le maintien de l'intégrité de la santé de la personne. (pour plus de précision consulter le projet de soin du résident)

OUI	PARTIEL	NON
-----	---------	-----

CONSTATATIONS SITUATION

Surveillance, vigilance particulière sur un /des éléments de la santé du résident (préciser le ou lesquels)			
Gestion de la prise du traitement par le résident			
Suivi avec un ou des spécialistes externes			
Suivi et traitement psychiatrique			
Séance de kinésithérapie			
Le résident présente une ou des pathologies chroniques			

PROPOSITIONS OBJECTIFS

Poursuivre la prise en charge médicale en considérant l'état actuel de la personne et l'évolution de sa santé			
Le résident se rend seul ou accompagné d'un proche à ses consultations externe			
Selon le profil du résident, faut-il envisager une formation (ou note d'information) auprès du personnel soignant, pour favoriser l'efficacité de la prise en charge quotidienne.			
Mise en place de procédures particulières et régulières en raison de la santé du résident			

REMARQUES ET PROPOSITIONS COMPLEMENTAIRES



Objectif 5 :

proposer un soutien psychologique au résident

Proposer une écoute et un soutien psychologique à la personne de manière continue ou ponctuelle selon les événements de sa vie (décès ...), ou les difficultés auxquelles peut être confrontée la personne dans son nouveau milieu de vie (entrée en maison de retraite, difficulté relationnelle, acceptation d'aménagements relatifs à sa baisse d'autonomie etc ...). **Evaluer l'état des capacités cognitives** de la personne et **proposer un espace de stimulation et d'exercice de la mémoire** selon le choix de la personne.

OUI	PARTIEL	NON
-----	---------	-----

CONSTATATIONS SITUATION

Le résident présente une pathologie psychiatrique			
Le résident présente des troubles cognitifs sévères			
Le résident présente des troubles de l'humeur et/ou de la personnalité (préciser)			
Le résident accepte son institutionnalisation			

PROPOSITIONS OBJECTIFS

Proposer au résident des entretiens cliniques réguliers (suivi thérapeutique)			
Proposer au résident des entretiens de soutien ponctuel			
Proposer au résident de participer aux ateliers mémoires			
Proposer à la famille du résident un soutien ponctuel au vue des difficultés que peut générer l'institutionnalisation d'un proche			
Mettre en place des actions et dispositif permettant de favoriser l'intégration du résident au sein de l'établissement			
Selon le profil du résident, faut-il envisager une formation (ou note d'information) auprès du personnel soignant, pour favoriser l'efficacité de la prise en charge quotidienne.			

REMARQUES ET PROPOSITIONS COMPLEMENTAIRES



Objectif 6 :

proposer de l'animation au résident

Proposer des animations (de création, ludiques, artistiques, littéraires etc...) à la personne en respectant son choix d'y participer, et en prenant en compte ses compétences, ses capacités sensorielles et motrices. **Il s'agit aussi d'évaluer la personne lors de ces activités** afin de pouvoir apprécier dans le temps l'efficacité pour la personne de sa participation aux divers ateliers proposés. Autrement dit, l'offre d'animation et la tenue d'un suivi personnalisé permettra ainsi d'effectuer un travail sur le maintien des acquis, des capacités d'apprentissage et de la valorisation de soi de la personne par le biais de ses réalisations et de sa participation aux animations.

OUI	PARTIEL	NON
-----	---------	-----

CONSTATATIONS SITUATION


Le résident a des loisirs (préciser lesquels)			
Le résident est d'un tempérament sociable			
Le résident présente des caractéristiques (handicap ...) qui peuvent rendre difficile sa participation aux animations (préciser lesquels)			

PROPOSITIONS OBJECTIFS

Proposer au résident de participer aux animations			
Proposer au résident des sorties de groupe			
Encourager le résident à continuer de pratiquer ses loisirs dans la mesure du possible			

REMARQUES ET PROPOSITIONS COMPLEMENTAIRES

5/ Descriptif, constatation et propositions des 6 objectifs



Objectif 1 :
Cadre de vie du résident

Proposer un cadre de vie adapté à la personne en prenant en compte son histoire, ses habitudes et son degré d'handicap. Il s'agit de réfléchir sur la décoration, la personnalisation, le confort matériel et le respect de l'intimité de la personne, dans le cadre de son quotidien au sein de l'établissement, tout en se conciliant avec les nécessités qui justifient l'institutionnalisation de la personne.

OUI	PARTIEL	NON

CONSTATATIONS SITUATION

PROPOSITIONS OBJECTIFS

REMARQUES ET PROPOSITIONS COMPLEMENTAIRES



Objectif 2 :
Autonomie et sécurité du résident


Préserver et favoriser l'autonomie de la personne dans les différentes tâches de sa vie quotidienne selon son degré d'handicap. Il s'agit d'apprécier dans quelle mesure la personne peut être autonome dans la gestion de son hygiène (habillage, déplacement aux toilettes, douche et autres soins du corps), de sa chambre, ses déplacements dans l'établissement. **Assurer la sécurité, l'intégrité physique de la personne** en mettant en place différents dispositifs (procédure ou matériel) voués à sécuriser la personne et son entourage.

OUI	PARTIEL	NON

CONSTATATIONS SITUATION

PROPOSITIONS OBJECTIFS

REMARQUES ET PROPOSITIONS COMPLEMENTAIRES



Objectif 3 :
préserver et favoriser les rapports avec l'extérieur

Préserver dans la mesure du possible les rapports qu'entretient la personne avec l'extérieur (famille, amitié...). **Promouvoir ces rapports** en entretenant la communication avec la famille au sujet de la prise en charge de la personne par les équipes de l'établissement, en favorisant le cadre des visites et le mode de communication entre le résident et les personnes extérieures (téléphone, courrier ...).

OUI	PARTIEL	NON

CONSTATATIONS SITUATION

PROPOSITIONS OBJECTIFS

REMARQUES ET PROPOSITIONS COMPLEMENTAIRES



Objectif 4 :
assurer le suivi médical du résident

Assurer le suivi médical de la personne au sein de l'établissement avec les soins infirmiers, les vigilances et précautions à prendre par les équipes de soin dans le quotidien de la personne. **Coordonner ce suivi médical** avec les consultations et prescriptions des spécialistes et médecin de famille qui interviennent dans le maintien de l'intégrité de la santé de la personne. (pour plus de précision consulter le projet de soin du résident)

OUI	PARTIEL	NON
-----	---------	-----

CONSTATATIONS SITUATION

	OUI	PARTIEL	NON

PROPOSITIONS OBJECTIFS

	OUI	PARTIEL	NON

REMARQUES ET PROPOSITIONS COMPLEMENTAIRES



Objectif 5 :
proposer un soutien psychologique au résident

Proposer une écoute et un soutien psychologique à la personne de manière continue ou ponctuelle selon les événements de sa vie (décès ...), ou les difficultés auxquelles peut être confrontée la personne dans son nouveau milieu de vie (entrée en maison de retraite, difficulté relationnelle, acceptation d'aménagements relatifs à sa baisse d'autonomie etc ...) . **Evaluer l'état des capacités cognitives** de la personne et **proposer un espace de stimulation et d'exercice de la mémoire** selon le choix de la personne.

OUI	PARTIEL	NON
-----	---------	-----

CONSTATATIONS SITUATION

	OUI	PARTIEL	NON

PROPOSITIONS OBJECTIFS

	OUI	PARTIEL	NON

REMARQUES ET PROPOSITIONS COMPLEMENTAIRES



Objectif 6 :
proposer de l'animation au résident

Proposer des animations (de création, ludiques, artistiques, littéraires etc...) à la personne en respectant son choix d'y participer, et en prenant en compte ses compétences, ses capacités sensorielles et motrices. **Il s'agit aussi d'évaluer la personne lors de ces activités** afin de pouvoir apprécier dans le temps l'efficacité pour la personne de sa participation aux divers ateliers proposés. Autrement dit, l'offre d'animation et la tenue d'un suivi personnalisé permettra ainsi d'effectuer un travail sur le maintien des acquis, des capacités d'apprentissage et de la valorisation de soi de la personne par le biais de ses réalisations et de sa participation aux animations.

OUI	PARTIEL	NON
-----	---------	-----

CONSTATATIONS SITUATION

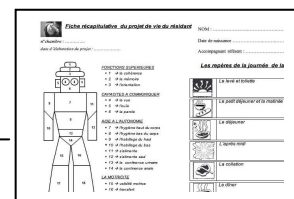
	OUI	PARTIEL	NON

PROPOSITIONS OBJECTIFS

	OUI	PARTIEL	NON

REMARQUES ET PROPOSITIONS COMPLEMENTAIRES

B/ Support 2: la fiche récapitulative du projet de vie individualisé de la personne



Ce second support fait trois pages et comprend trois catégories d'informations relatives au quotidien de la personne résidente. Deux des trois catégories d'informations reprennent exactement celles récoltées dans le premier support technique du projet de vie individualisé (précédemment exposé). D'ailleurs les pages deux et trois de ce second support sont tout simplement des photocopies des deux dernières pages du support 1 du projet de vie individualisé. Cette répétition d'une partie des informations se justifie par la fonction de ce second support. En effet, ce second support a pour finalité de rendre accessible l'essentiel du projet de vie individualisé au personnel soignant dans leur travail quotidien. Ces trois catégories d'informations sont donc :

▪ **Informations sur le degré d'autonomie de la personne : le géronte**

Dans cette partie figure des informations relatives au degré d'autonomie de la personne à différents niveaux. Dans un souci de clarté et d'ergonomie ces informations sont retranscrites sur le bonhomme GERONTE (de Attali ; Leroux) selon une nomenclature à trois couleurs.

▪ **Informations générales de la personne et sur son quotidien au sein de l'institution**

Dans cette partie du document se trouve d'abord des informations qui permettent de localiser d'une part la personne résidente, et d'autre part ses principaux intermédiaires dans le cadre du projet de vie. Ensuite, il y a un tableau où figurent les sept temps d'une journée en EHPAD où il faut signifier pour chaque temps les spécificités propre à la personne.

▪ **Informations sur les actions à mener : descriptif, constatation et propositions d'objectifs**

Dans cette section vous trouvez la photocopie des deux dernières pages du support 1 du projet de vie individualisé. Un tableau qui se subdivise en six colonnes. Chaque colonne reprend un domaine d'action de l'établissement. Chaque colonne fait le constat et le choix de modalité d'action pour la personne dans le domaine concerné. Ceci en cochant sur une échelle d'appréciation de trois ou à l'aide du cadre de remarques complémentaires.



Fiche récapitulative du projet de vie du résident

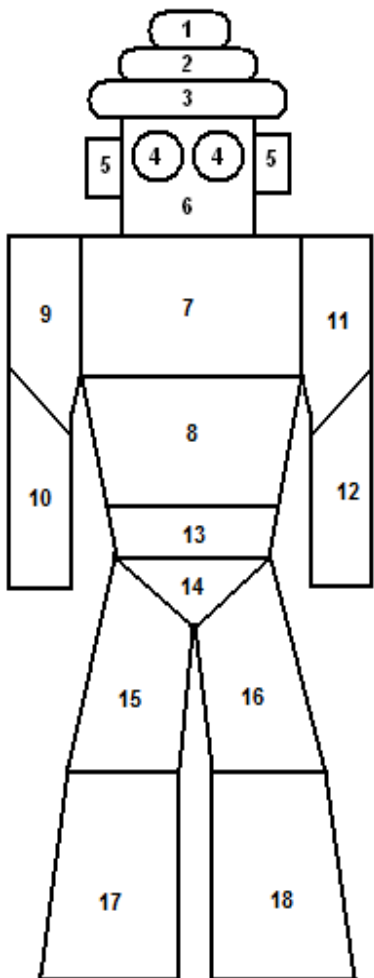
NOM : Prénom :

Date de naissance Date d'entrée :

Accompagnant référent : Médecin :

n°chambre :

date d'élaboration du projet :



FONCTIONS SUPERIEURES

- 1 → la cohérence
- 2 → la mémoire
- 3 → l'orientation

CAPACITES A COMMUNIQUER

- 4 → la vue
- 5 → l'ouïe
- 6 → la parole

AIDE A L'AUTONOMIE

- 7 → l'hygiène haut du corps
- 8 → l'hygiène bas du corps
- 9 → l'habillement du haut
- 10 → l'habillement du bas
- 11 → s'alimente
- 12 → s'alimente seul
- 13 → la continence urinaire
- 14 → la continence anale

LA MOTRICITE

- 15 → validité motrice
- 16 → transfert
- 17 → validité dans les parties communes
- 18 → validité dans la chambre et ses attenants



Les repères de la journée de la personne résidente

	Le levé et toilette
	Le petit déjeuner et la matinée
	Le déjeuner
	L'après midi
	La collation
	Le dîner
	La fin de soirée et le couché

5/ Descriptif, constatation et propositions des 6 objectifs



Objectif 1 :

Cadre de vie du résident

Proposer un cadre de vie adapté à la personne en prenant en compte son histoire, ses habitudes et son degré d'handicap. Il s'agit de réfléchir sur la décoration, la personnalisation, le confort matériel et le respect de l'intimité de la personne, dans le cadre de son quotidien au sein de l'établissement, tout en se conciliant avec les nécessités qui justifient l'institutionnalisation de la personne.

OUI	PARTIEL	NON

CONSTATATIONS SITUATION

La personne résidente apprécie le cadre de sa chambre			
Présence de photos et objets personnelles			
La chambre est décorée			

PROPOSITIONS OBJECTIFS

Maintenir l'état de personnalisation actuel de la chambre			
Solliciter le résident et sa la famille pour personnaliser la chambre			
Accroître la décoration avec les productions du résident aux animations			

REMARQUES ET PROPOSITIONS COMPLEMENTAIRES

--



Objectif 2 :

Autonomie et sécurité du résident

Préserver et favoriser l'autonomie de la personne dans les différentes tâches de sa vie quotidienne selon son degré d'handicap. Il s'agit d'apprécier dans quelle mesure la personne peut être autonome dans la gestion de son hygiène (habillage, déplacement aux toilettes, douche et autres soins du corps), de sa chambre, ses déplacements dans l'établissement. **Assurer la sécurité, l'intégrité physique de la personne** en mettant en place différents dispositifs (procédure ou matériel) voués à sécuriser la personne et son entourage.

OUI	PARTIEL	NON

CONSTATATIONS SITUATION

Equipement à la mobilité			
Risque de chute			
Protection et équipement de sécurité			
Protection pour l'élimination			
Aide à la toilette			
Aide à l'habillage			
Aide à l'alimentation / à l'hydratation			
gestion et ménage de l'espace privatif			
Effectue des tâches d'aide à la vie en collectivité			

PROPOSITIONS OBJECTIFS

Maintenir le degré d'autonomie et proposer une aide ponctuelle			
Solliciter progressivement le résident sur un ou des versants de son autonomie (préciser dans les remarques)			
Proposer de participer à des tâches d'aide à la vie en collectivité			

REMARQUES ET PROPOSITIONS COMPLEMENTAIRES

--



Objectif 3 :

préserver et favoriser les rapports avec l'extérieur

Préserver dans la mesure du possible les rapports qu'entretient la personne avec l'extérieur (famille, amitié...). **Promouvoir ces rapports** en entretenant la communication avec la famille au sujet de la prise en charge de la personne par les équipes de l'établissement, en favorisant le cadre des visites et le mode de communication entre le résident et les personnes extérieures (téléphone, courrier ...).

OUI	PARTIEL	NON

CONSTATATIONS SITUATION

La famille du résident se situe proche de l'établissement			
Le résident reçoit des visites de sa famille			
Le résident reçoit de visites d'amis et connaissances			
Contact avec l'extérieur par le biais du téléphone			
Contact avec l'extérieur par le biais du courrier			
Le résident effectue des sorties seul			
Le résident effectue des sorties accompagnées			
Le résident participe à la vie sociale de l'établissement (préciser dans les remarques)			

PROPOSITIONS OBJECTIFS

Favoriser les modalités de liens du résident avec sa famille et ses connaissances (cadre des visites, lien à distance : téléphone ; e.mail...)			
Proposer au résident de participer à la vie sociale de l'établissement (conseil de la vie sociale...)			
Proposer au résident des sorties en groupe ou accompagné à l'extérieur de l'établissement			

REMARQUES ET PROPOSITIONS COMPLEMENTAIRES

--



Objectif 4 :

assurer le suivi médical du résident

Assurer le suivi médical de la personne au sein de l'établissement avec les soins infirmiers, les vigilances et précautions à prendre par les équipes de soin dans le quotidien de la personne. **Coordonner ce suivi médical** avec les consultations et prescriptions des spécialistes et médecin de famille qui interviennent dans le maintien de l'intégrité de la santé de la personne. (pour plus de précision consulter le projet de soin du résident)

OUI	PARTIEL	NON
-----	---------	-----

CONSTATATIONS SITUATION

Surveillance, vigilance particulière sur un /des éléments de la santé du résident (préciser le ou lesquels)			
Gestion de la prise du traitement par le résident			
Suivi avec un ou des spécialistes externes			
Suivi et traitement psychiatrique			
Séance de kinésithérapie			
Le résident présente une ou des pathologies chroniques			

PROPOSITIONS OBJECTIFS

Poursuivre la prise en charge médicale en considérant l'état actuel de la personne et l'évolution de sa santé			
Le résident se rend seul ou accompagné d'un proche à ses consultations externe			
Selon le profil du résident, faut-il envisager une formation (ou note d'information) auprès du personnel soignant, pour favoriser l'efficacité de la prise en charge quotidienne.			
Mise en place de procédures particulières et régulières en raison de la santé du résident			

REMARQUES ET PROPOSITIONS COMPLEMENTAIRES



Objectif 5 :

proposer un soutien psychologique au résident

Proposer une écoute et un soutien psychologique à la personne de manière continue ou ponctuelle selon les événements de sa vie (décès ...), ou les difficultés auxquelles peut être confrontée la personne dans son nouveau milieu de vie (entrée en maison de retraite, difficulté relationnelle, acceptation d'aménagements relatifs à sa baisse d'autonomie etc ...). **Evaluer l'état des capacités cognitives** de la personne et **proposer un espace de stimulation et d'exercice de la mémoire** selon le choix de la personne.

OUI	PARTIEL	NON
-----	---------	-----

CONSTATATIONS SITUATION

Le résident présente une pathologie psychiatrique			
Le résident présente des troubles cognitifs sévères			
Le résident présente des troubles de l'humeur et/ou de la personnalité (préciser)			
Le résident accepte son institutionnalisation			

PROPOSITIONS OBJECTIFS

Proposer au résident des entretiens cliniques réguliers (suivi thérapeutique)			
Proposer au résident des entretiens de soutien ponctuel			
Proposer au résident de participer aux ateliers mémoires			
Proposer à la famille du résident un soutien ponctuel au vue des difficultés que peut générer l'institutionnalisation d'un proche			
Mettre en place des actions et dispositif permettant de favoriser l'intégration du résident au sein de l'établissement			
Selon le profil du résident, faut-il envisager une formation (ou note d'information) auprès du personnel soignant, pour favoriser l'efficacité de la prise en charge quotidienne.			

REMARQUES ET PROPOSITIONS COMPLEMENTAIRES



Objectif 6 :

proposer de l'animation au résident

Proposer des animations (de création, ludiques, artistiques, littéraires etc...) à la personne en respectant son choix d'y participer, et en prenant en compte ses compétences, ses capacités sensorielles et motrices. **Il s'agit aussi d'évaluer la personne lors de ces activités** afin de pouvoir apprécier dans le temps l'efficacité pour la personne de sa participation aux divers ateliers proposés. Autrement dit, l'offre d'animation et la tenue d'un suivi personnalisé permettra ainsi d'effectuer un travail sur le maintien des acquis, des capacités d'apprentissage et de la valorisation de soi de la personne par le biais de ses réalisations et de sa participation aux animations.

OUI	PARTIEL	NON
-----	---------	-----

CONSTATATIONS SITUATION


Le résident a des loisirs (préciser lesquels)			
Le résident est d'un tempérament sociable			
Le résident présente des caractéristiques (handicap ...) qui peuvent rendre difficile sa participation aux animations (préciser lesquels)			

PROPOSITIONS OBJECTIFS

Proposer au résident de participer aux animations			
Proposer au résident des sorties de groupe			
Encourager le résident à continuer de pratiquer ses loisirs dans la mesure du possible			

REMARQUES ET PROPOSITIONS COMPLEMENTAIRES

5/ Descriptif, constatation et propositions des 6 objectifs



Objectif 1 :
Cadre de vie du résidant


Proposer un cadre de vie adapté à la personne en prenant en compte son histoire, ses habitudes et son degré d'handicap. Il s'agit de réfléchir sur la décoration, la personnalisation, le confort matériel et le respect de l'intimité de la personne, dans le cadre de son quotidien au sein de l'établissement, tout en se conciliant avec les nécessités qui justifient l'institutionnalisation de la personne.

OUI	PARTIEL	NON
-----	---------	-----

CONSTATATIONS SITUATION

PROPOSITIONS OBJECTIFS

REMARQUES ET PROPOSITIONS COMPLEMENTAIRES



Objectif 2 :
Autonomie et sécurité du résidant


Préserver et favoriser l'autonomie de la personne dans les différentes tâches de sa vie quotidienne selon son degré d'handicap. Il s'agit d'apprécier dans quelle mesure la personne peut être autonome dans la gestion de son hygiène (habillage, déplacement aux toilettes, douche et autres soins du corps), de sa chambre, ses déplacements dans l'établissement. **Assurer la sécurité, l'intégrité physique de la personne** en mettant en place différents dispositifs (procédure ou matériel) voués à sécuriser la personne et son entourage.

OUI	PARTIEL	NON
-----	---------	-----

CONSTATATIONS SITUATION

PROPOSITIONS OBJECTIFS

REMARQUES ET PROPOSITIONS COMPLEMENTAIRES



Objectif 3 :
préserver et favoriser les rapports avec l'extérieur

Préserver dans la mesure du possible les rapports qu'entretient la personne avec l'extérieur (famille, amitié...). **Promouvoir ces rapports** en entretenant la communication avec la famille au sujet de la prise en charge de la personne par les équipes de l'établissement, en favorisant le cadre des visites et le mode de communication entre le résidant et les personnes extérieures (téléphone, courrier ...).

OUI	PARTIEL	NON
-----	---------	-----

CONSTATATIONS SITUATION

PROPOSITIONS OBJECTIFS

REMARQUES ET PROPOSITIONS COMPLEMENTAIRES



Objectif 4 :
assurer le suivi médical du résident

Assurer le suivi médical de la personne au sein de l'établissement avec les soins infirmiers, les vigilances et précautions à prendre par les équipes de soin dans le quotidien de la personne. **Coordonner ce suivi médical** avec les consultations et prescriptions des spécialistes et médecin de famille qui interviennent dans le maintien de l'intégrité de la santé de la personne. (pour plus de précision consulter le projet de soin du résident)

OUI	PARTIEL	NON
-----	---------	-----

CONSTATATIONS SITUATION

	OUI	PARTIEL	NON

PROPOSITIONS OBJECTIFS

	OUI	PARTIEL	NON

REMARQUES ET PROPOSITIONS COMPLEMENTAIRES



Objectif 5 :
proposer un soutien psychologique au résident

Proposer une écoute et un soutien psychologique à la personne de manière continue ou ponctuelle selon les événements de sa vie (décès ...), ou les difficultés auxquelles peut être confrontée la personne dans son nouveau milieu de vie (entrée en maison de retraite, difficulté relationnelle, acceptation d'aménagements relatifs à sa baisse d'autonomie etc ...) . **Evaluer l'état des capacités cognitives** de la personne et **proposer un espace de stimulation et d'exercice de la mémoire** selon le choix de la personne.

OUI	PARTIEL	NON
-----	---------	-----

CONSTATATIONS SITUATION

	OUI	PARTIEL	NON

PROPOSITIONS OBJECTIFS

	OUI	PARTIEL	NON

REMARQUES ET PROPOSITIONS COMPLEMENTAIRES



Objectif 6:
proposer de l'animation au résident

Proposer des animations (de création, ludiques, artistiques, littéraires etc...) à la personne en respectant son choix d'y participer, et en prenant en compte ses compétences, ses capacités sensorielles et motrices. **Il s'agit aussi d'évaluer la personne lors de ces activités** afin de pouvoir apprécier dans le temps l'efficacité pour la personne de sa participation aux divers ateliers proposés. Autrement dit, l'offre d'animation et la tenue d'un suivi personnalisé permettra ainsi d'effectuer un travail sur le maintien des acquis, des capacités d'apprentissage et de la valorisation de soi de la personne par le biais de ses réalisations et de sa participation aux animations.

OUI	PARTIEL	NON
-----	---------	-----

CONSTATATIONS SITUATION

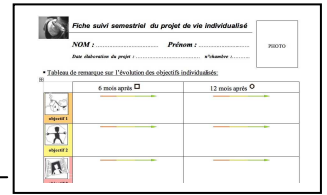
	OUI	PARTIEL	NON

PROPOSITIONS OBJECTIFS

	OUI	PARTIEL	NON

REMARQUES ET PROPOSITIONS COMPLEMENTAIRES

C/ Support 3 : La fiche individuelle de suivi et d'évaluation du projet de vie individualisé de la personne



Ce support concerne le suivi de la progression des objectifs prédéfinis dans les six domaines de l'accompagnement de la personne résidente. Cette appréciation de l'évolution des objectifs s'effectue semestriellement. Le second temps (12 mois après) constituant la base de la réélaboration annuelle du projet de vie individualisé de la personne.

Ce suivi du projet de vie individualisé est de la responsabilité du comité/coordonateur des projets de vie individualisés. Une évaluation qui lorsque la dynamique de l'établissement le permet est à réaliser en équipe.

Dans ce support, l'appréciation de l'évolution du projet de vie individualisé s'effectue sous deux formes. Ces deux formes sont :

▪ **Le Tableau de suivi du projet de vie individualisé**

Dans ce tableau figure les six domaines d'activité pour lesquels ont été définis des objectifs. Des domaines appréciables à deux temps du projet de vie individualisé. Cette évaluation des objectifs se fait à l'aide de remarques dans la case correspondante à l'objectif, et d'une croix que l'on situe sur un continuum (voir annexe).

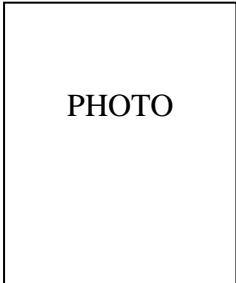
▪ **Le graphique de suivi du projet de vie individualisé**

En reportant sur ce graphique l'appréciation des objectifs selon le continuum de couleurs, au terme des douze mois du projet de vie individualisé cela fait apparaître deux courbes qui permettent d'apprécier visuellement l'évolution du projet de vie individualisé de la personne.






Fiche suivi semestriel du projet de vie individualisé

NOM : Prénom :

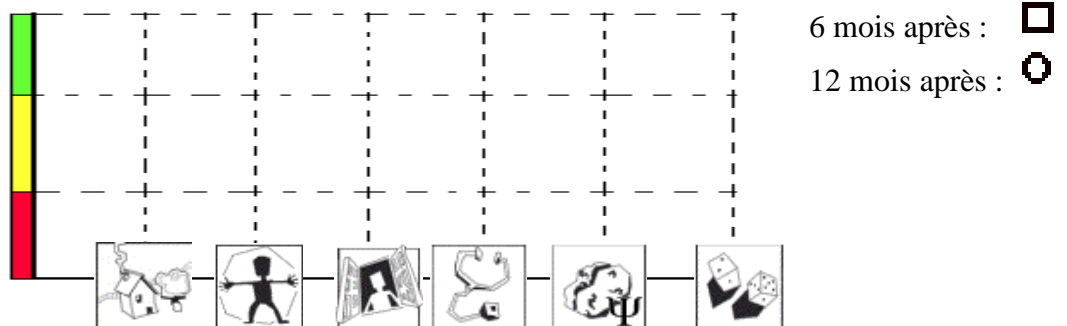


Date élaboration du projet :
n°chambre :


Tableau de remarque sur l'évolution des objectifs individualisés:

	6 mois après <input type="checkbox"/>	12 mois après <input type="checkbox"/>
 objectif 1		
 objectif 2		
 objectif 3		
 objectif 4		
 objectif 5		
 objectif 6		

Courbe d'évolution des objectifs individualisés :



D/ Support 4 : Le tableau récapitulatif des projets de vie individualisés réalisés ou en cours de réalisation



The image shows a thumbnail of a table titled 'Fiche récapitulative des projets de vie individualisés élaborés'. The table has a header row with a column for 'Nom du projet' and several columns with icons representing different domains: a person, a gear, a book, a person with a star, a person with a star, and a person with a star. Below the header, there are several rows of empty cells for data entry.

Ce dernier support du projet de vie individualisé est un outil de coordination se situant au début du classeur « projets de vie individualisé » où se trouvent les fiches de suivi. Ce support permet de prendre connaissance de la progression de la rédaction des sections de chaque projet de vie individualisé.

La plupart des établissements ne peuvent pas disposer d'un temps de réunion pour réunir l'ensemble des personnels autour du projet de vie individualisé. Ainsi, la procédure de rédaction du présent projet de vie individualisé s'effectue par domaine de compétence. C'est à dire que chaque professionnel, concerné par une section, complète le projet de vie individualisé et ensuite remet celui-ci complété au comité/coordonateur de projet de vie individualisé. Par exemple, lorsque l'animatrice a complété une dizaine de projet de vie individualisé dans la section constatation/proposition dans l'objectif 6, elle les remet au comité/coordonateur de projet de vie individualisé qui à son tour coche les sections complétées avant de faire suivre le document à d'autres professionnels.

Cependant, ce document et cette procédure n'exclut en rien la possibilité de temps de concertation interdisciplinaire autour des projets de vie individualisés. Mais, cette procédure cherche à répondre aux contraintes quotidiennes et réelles du travail interdisciplinaire autour du projet de vie individualisé.

Contact : aurelien.furlan@gmail.com